

Élaboration du PLU de SOMMERAU INVITATION À LA REUNION PUBLIQUE

La commune de Sommerau a engagé l'élaboration de son PLU, afin de mettre à jour les documents d'urbanisme des communes déléguées. Conformément à la délibération de prescription de la révision du PLU, la Municipalité souhaite associer la population à cette élaboration.

> **ÉLABORER UN PLU, C'EST PRÉPARER L'AVENIR**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification territoriale réalisé à l'échelle de chaque commune et à l'initiative de la Municipalité. Depuis la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de 2000, il remplace peu à peu les Plan d'Occupation des Sols (POS).

Avec le PLU, la commune a la possibilité de fixer ses propres règles afin d'encadrer les constructions nouvelles et la transformation des maisons et bâtiments déjà existants. Le PLU détermine ainsi les terrains constructibles et ce qu'il sera permis d'y réaliser.

Le PLU est un outil permettant de préparer l'avenir de la commune. C'est au moment de l'élaboration que sera défini l'emplacement des nouveaux quartiers, ainsi que des équipements publics dont la collectivité aura besoin pendant les quinze prochaines années.

> **L'ASSOCIATION DES HABITANTS A LA DEFINITION DU PROJET**

• **La concertation en continu :**

Un registre a été ouvert dans les mairies des communes déléguées afin de recueillir toutes les remarques, les demandes et les questions au sujet du futur PLU. Les documents d'étapes seront proposés à la consultation.

• **Les étapes clés de la concertation :**

La commune organisera deux temps de concertation forts. L'ensemble des habitants y sera convié. Un premier temps de concertation aura pour objectif de présenter le diagnostic communal et le projet de développement imaginé.

La première réunion publique aura lieu **le mercredi 26 juin 2019 à 19h00**.

La 2^{ème} réunion publique sera organisée avant l'arrêt du PLU fin d'année 2019/début 2020.

• **L'enquête publique :**

Une enquête publique aura lieu entre l'arrêt et l'approbation du PLU. Il s'agira de la dernière étape de consultation de la population qui pourra observer et commenter le document dans sa version finale en présence d'un commissaire enquêteur.

**Rendez-vous le mercredi 26 juin à 19h00 à la Salle de la Waldbuhn
(Salle plurifonctionnelle d'Allenwiller rue de Birkenwald)
pour la première Réunion Publique**



*Comment encadrer l'évolution du tissu bâti ?
Comment préserver le paysage de Sommerau ?*